

Correction application 2 augmentation de capital

1)

La valeur théorique de l'action après augmentation de capital (C^*) est définie par :

$$C^* = \frac{N \times C + n \times E}{N + n}$$

avec C le cours de l'action avant l'augmentation de capital, N le nombre d'actions avant, E le prix d'émission, et n le nombre de titres émis. Il faut au préalable déterminer N .

$$\text{Capital social} = N \times VN$$

$$\text{Donc } N = 7\,500\,000 / 100 = 75\,000.$$

2)

$$C^* = \frac{N \times C + n \times E}{N + n} = \frac{75\,000 \times 127 + 25\,000 \times 125}{100\,000} = 126,50$$

Le droit correspond à la perte de valeur due à la chute du cours de l'action, soit :

$$\text{DPS} = C - C^* = 127 - 126,5 = 0,5.$$

3) Déterminons déjà le nombre de DPS nécessaires pour acquérir un nouveau titre. Tous les DPS distribués doivent être utiles. Or il y a autant de DPS distribués que d'anciens titres, c'est-à-dire ici : 75 000 DPS distribués. Pour qu'ils soient tous utilisés lors de l'augmentation de capital il faut donc exiger $75\,000 / 25\,000 = 3$ DPS pour la souscription d'une action émise (puisque 25 000 nouvelles actions ont émises)

Stratégie 1 : l'actionnaire conserve et exerce ses droits

L'actionnaire détenant 21 actions avant l'augmentation du capital, obtient 21 droits qui lui permettent de souscrire à 7 actions.

Avant l'augmentation de capital, il détenait 21 actions qui valaient 127 euros, soit une richesse de 2 667 euros.

Après l'augmentation, il aura 28 actions valant 126,50 euros, soit un portefeuille de 3 542 euros desquels il faut déduire le décaissement réalisé au moment de l'émission, soit la souscription de 7 actions au prix d'émission de 125 (875).

Sa richesse globale est : $3\,542 - 875 = 2\,667$, ce qui correspond à la valeur de son portefeuille avant l'augmentation du capital.

Stratégie 2 : l'actionnaire renonce à participer à l'augmentation de capital et revend ses droits

Après l'augmentation de capital, il détient toujours 21 actions valant 126,50 euros, soit 2 656,50 euros et le produit de la vente de ses 21 droits : $21 \times 0,50 = 10,50$, soit une richesse totale de 2 667 euros.